

D.I.C.R.I.M.

DOCUMENT D'INFORMATION COMMUNAL SUR LES RISQUES MAJEURS

COMMUNE DE POURCIEUX



S'INFORMER • SE PRÉPARER • SAVOIR RÉAGIR

Chères Pourciéraines, chers Pourciérains,
Notre commune bénéficie d'un cadre de vie remarquable, au cœur d'un environnement naturel que nous avons la chance de partager et que nous avons tous la responsabilité de préserver.

Comme tout territoire, Pourcieux peut cependant être confronté à différents risques : incendie de forêt, inondation, épisodes météorologiques, mouvements de terrain, séisme ou encore risques liés à certaines infrastructures et activités.

La prévention constitue notre première protection. Connaître les risques, adopter les bons comportements et respecter les consignes de sécurité permet à chacun d'agir avec prudence et efficacité lorsqu'un événement survient.

C'est tout l'objet de ce Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM).

Je vous invite à le lire attentivement, à le conserver et à en partager les principales consignes avec les membres de votre foyer.

La sécurité est l'affaire de tous. Par notre vigilance, notre prudence et notre sens des responsabilités, nous contribuons à nous protéger collectivement, mais aussi à préserver notre magnifique environnement, particulièrement face au risque d'incendie. Prévenir, c'est déjà agir. Ensemble, soyons attentifs à notre sécurité, à celle des autres et à la protection de notre commune.

Le Maire

LES RISQUES À CONNAÎTRE

- Inondation et ruissellement
- Feu de forêt
- Mouvements de terrain et retrait-gonflement des argiles
- Séisme
- Canalisations et transport de matières dangereuses
- Activités industrielles
- Neige / verglas

LES BONS RÉFLEXES EN CAS D'URGENCE

Quel que soit le risque, quelques réflexes simples permettent de gagner du temps et d'éviter de se mettre en danger.

**SI VOUS ÊTES TÉMOIN D'UN RISQUE OU D'UN ÉVÉNEMENT DANGEREUX :
PRÉVENEZ D'ABORD LES SERVICES DE SECOURS (18 / 112), PUIS INFORMEZ LA
MAIRIE DE POURCIEUX : 04 94 78 02 05.**

1. JE ME METS EN SÉCURITÉ

- Je m'éloigne du danger ou je me mets à l'abri selon les consignes.
- Je ne me rends jamais sur les lieux du sinistre.
- Je laisse libres les accès pour les secours.

2. JE M'INFORME

- Je suis les messages et les informations officielles.
- Je respecte les consignes de la commune, de la Préfecture et des services de secours.
- Je limite mes appels téléphoniques aux situations réellement urgentes.

3. J'APPELLE LES SECOURS SI NÉCESSAIRE

- 112 : urgence européenne | 18 : sapeurs-pompiers | 17 : gendarmerie | 15 : SAMU
- 114 : urgence pour les personnes sourdes, malentendantes, sourdes-aveugles ou aphasiques.

4. JE PENSE AUX PLUS FRAGILES

- Je prends des nouvelles d'un voisin isolé si je peux le faire sans danger.
- Je signale aux secours ou à la commune une personne qui aurait besoin d'une aide particulière.

Police municipale de Pourcieux : 04 94 78 99 71 / 06 24 55 87 97

COMMENT SEREZ-VOUS ALERTÉ ?

SUPPORTS OFFICIELS de la COMMUNE.

<https://www.pourcieux.fr/>

<https://www.facebook.com/Pourcieux>

FR-ALERT

- Un message d'alerte peut être envoyé automatiquement aux téléphones présents dans une zone de danger par la préfecture.
- Aucune inscription ni application n'est nécessaire.
- Le message précise la nature du danger, la zone concernée et les comportements à adopter.

AUTRES MOYENS D'INFORMATION

- Messages des services de l'État, des secours et des forces de l'ordre.
- Radio, télévision et médias institutionnels.
- Information directe ou porte-à-porte lorsque la situation l'exige.

PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE

À PRÉVOIR

- ✓ Eau et nourriture non périssable
- ✓ Lampe et radio à piles
- ✓ Chargeur externe
- ✓ Médicaments indispensables
- ✓ Copies des papiers importants
- ✓ Vêtements chauds / couverture
- ✓ Clés et un peu d'argent liquide

À ÉVITER

- ✗ Attendre la crise pour se préparer
- ✗ Stocker tout le nécessaire dans une cave inondable
- ✗ Se fier aux rumeurs sur les réseaux sociaux
- ✗ Partir spontanément sans connaître la consigne

Conseil : placez votre kit dans un endroit facilement accessible et connu de tous les membres du foyer.

INONDATION / RUISSELLEMENT

À Pourcieux, les épisodes de fortes pluies peuvent générer des ruissellements rapides et des débordements.



SECTEURS IDENTIFIÉS DANS LE PCS

- Centre-ville : rues Raoul Blanc, Marius Bourrelly (début), Sainte-Croix, de Versailles ; places de la Paix et Victor Chavet.
- Autres secteurs suivis : La Rougette, Claou, Tourres et chemin de Reporquier.
- Le centre-ville est un point bas traversé par le ruisseau Piscart/Avalanches, en partie canalisé.

À FAIRE

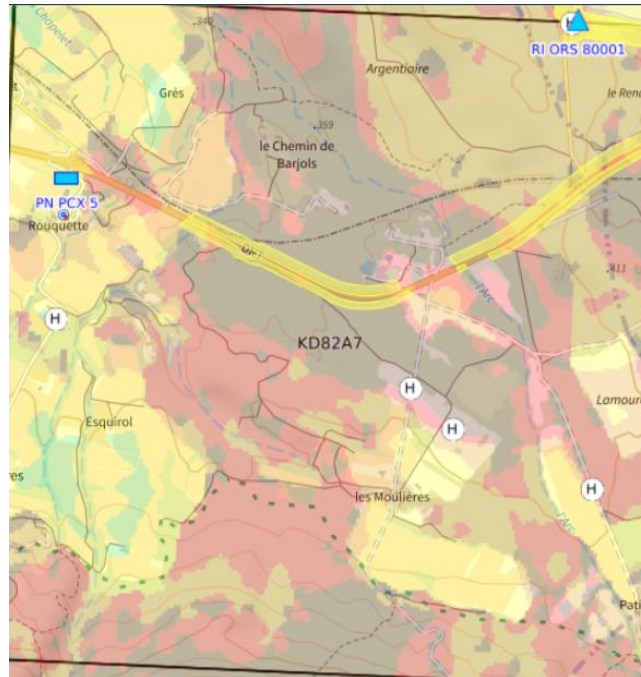
- ✓ Monter à l'étage si la consigne est donnée
- ✓ Éloigner les biens des points bas si cela reste sans danger
- ✓ Suivre les vigilances et consignes
- ✓ Couper les réseaux seulement sans s'exposer

À NE PAS FAIRE

- X S'engager sur une route inondée
- X Descendre dans une cave inondée
- X S'approcher d'un fossé ou torrent en crue
- X Tenter de déboucher un conduit pendant la crue

FEU DE FORÊT

Le vent, la sécheresse, le relief et la végétation peuvent favoriser une propagation très rapide.



SECTEURS PARTICULIÈREMENT EXPOSÉS DANS LE PCS

- Miey ; Feycinèdes / Montvallon ; les Moulières ; les Cabanes ("Gabardelles"); Patissore ; l'Esquirol ; les Tuilières ; chemin de Barjols.
- Le secteur de Miey est notamment boisé, en pente, exposé au vent dominant et comporte des accès en cul-de-sac.

À FAIRE

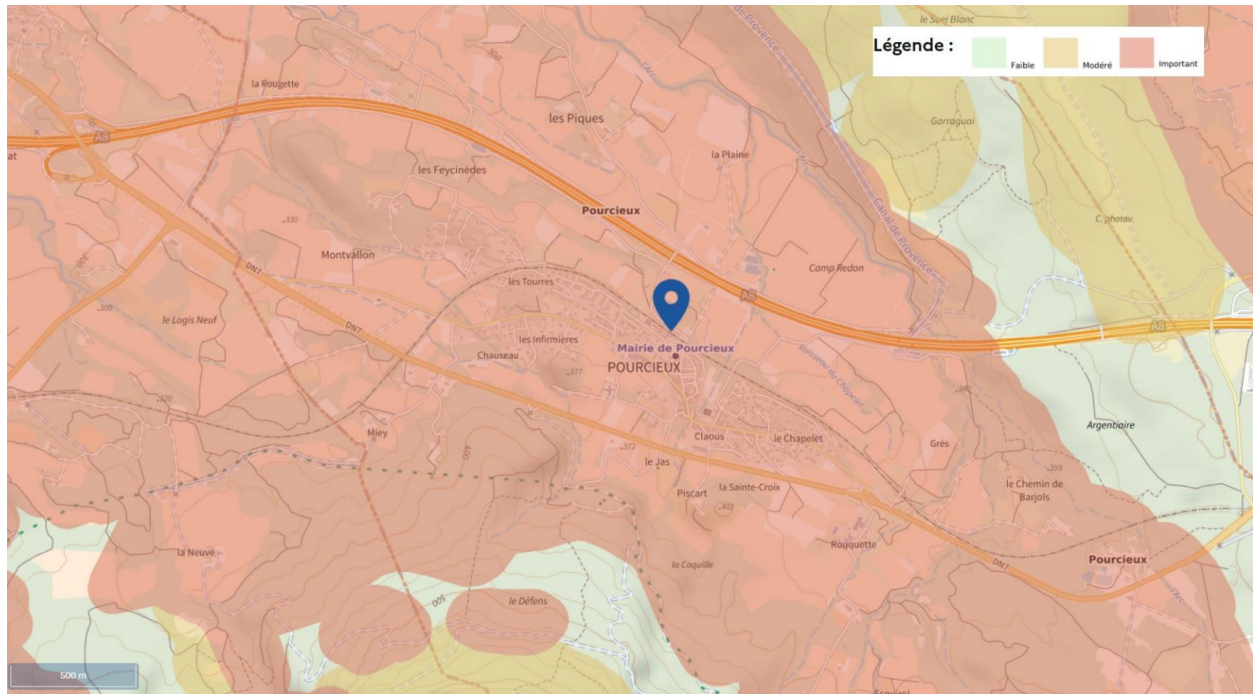
- ✓ Appeler 18 ou 112 dès un départ de feu
- ✓ Informer la mairie : 04 94 78 02 05
- ✓ Donner une localisation précise
- ✓ Fermer portes et fenêtres si mise à l'abri
- ✓ Laisser les voies libres aux secours
- ✓ Respecter les obligations de débroussaillage

À NE PAS FAIRE

- ✗ S'approcher du feu pour observer
- ✗ Combattre un feu qui vous expose
- ✗ Évacuer de sa propre initiative vers une zone inconnue
- ✗ Bloquer les accès avec un véhicule

MOUVEMENTS DE TERRAIN / ARGILES

Certains phénomènes sont soudains ; le retrait-gonflement des argiles évolue généralement plus lentement.



À POURCIEUX

- Géorisques recense des glissements de terrain et des chutes de pierres/blocs comme types de mouvements de terrain possibles.
- Un mouvement de terrain a été reconnu en catastrophe naturelle en février 2026.
- L'exposition au retrait-gonflement des argiles est qualifiée d'importante ; le PCS rappelle plusieurs épisodes de sécheresse reconnus en catastrophe naturelle.

À FAIRE

- ✓ Surveiller fissures et déformations nouvelles
- ✓ S'éloigner d'un talus ou bâtiment instable
- ✓ Signaler un désordre menaçant des personnes
- ✓ Photographier et dater les dommages
- ✓ Faire évaluer les dégâts importants

À NE PAS FAIRE

- ✗ Entrer dans un bâtiment très endommagé
- ✗ S'approcher d'une chute de blocs
- ✗ Minimiser une fissure qui évolue rapidement
- ✗ Modifier brutalement les écoulements autour des fondations sans avis adapté

SÉISME

Pourcieux est classée en zone de sismicité 2/5 : risque faible.

PENDANT LA SECOUSSE - À L'INTÉRIEUR

- Ne pas sortir précipitamment : les chutes de tuiles, cheminées, vitres ou éléments de façade représentent un danger important.
- Éloignez-vous des fenêtres et des objets susceptibles de tomber.
- Protégez votre tête et abritez-vous près d'un élément solide.

PENDANT LA SECOUSSE - À L'EXTÉRIEUR

- Éloignez-vous des bâtiments, murs, arbres, poteaux et lignes électriques.
- En voiture, arrêtez-vous dans un endroit dégagé et restez dans le véhicule jusqu'à la fin de la secousse.

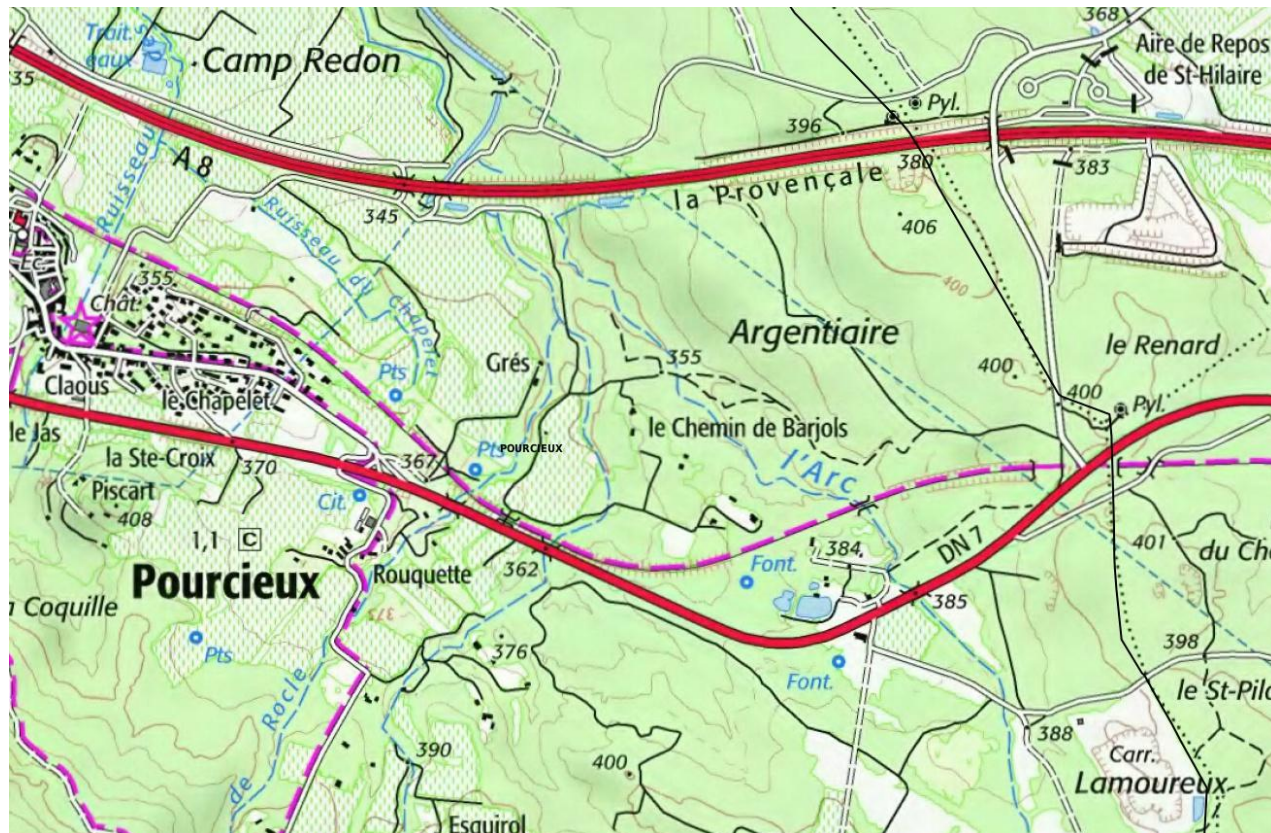
APRÈS

- Méfiez-vous des répliques.
- N'entrez pas dans un bâtiment fortement endommagé.
- Éloignez-vous des câbles tombés, fuites et ouvrages instables.
- Écoutez les consignes officielles.

Même en zone de sismicité faible, la préparation du logement et la fixation des meubles lourds réduisent les blessures liées aux chutes d'objets.

CANALISATIONS DE MATIÈRES DANGEREUSES

Une fuite peut provoquer rejet de gaz ou de produit, incendie, explosion, nuage dangereux ou pollution.



À POURCIEUX

- Le PCS mentionne deux canalisations : le gazoduc Fos-Nice et un oléoduc La Mède-Puget-sur-Argens, parallèle au gazoduc.
- Signes possibles : sifflement, odeur inhabituelle, nuage, jaillissement, végétation anormalement desséchée, incendie ou explosion.

À FAIRE

- ✓ S'éloigner immédiatement
- ✓ Appeler le 18 ou le 112
- ✓ Informer la mairie : 04 94 78 02 05
- ✓ Se mettre à l'abri si demandé
- ✓ Fermer portes et fenêtres
- ✓ Arrêter ventilation / climatisation si demandé

À NE PAS FAIRE

- X Chercher l'origine de la fuite
- X Toucher un produit répandu
- X Créer une flamme ou une étincelle
- X Traverser la zone dangereuse
- X Revenir avant la levée des consignes

Numéro d'urgence indiqué dans le PCS pour la canalisation : 0 800 24 61 02.

ACTIVITÉS INDUSTRIELLES

Un incident peut générer fumées, incendie, explosion, fuite ou pollution.

SITUATION LOCALE

- Le PCS recense des activités économiques pouvant être à l'origine d'un incident.
- Le document communal ne présente pas Pourcieux comme exposée à un établissement SEVESO.
- Les effets possibles sont notamment fumées et gaz, projections, pollution, coupures de circulation et, si nécessaire, mise à l'abri ou évacuation.

À FAIRE

- ✓ Appeler 18 ou 112 si vous êtes témoin
- ✓ Informer la mairie : 04 94 78 02 05
- ✓ S'éloigner du site
- ✓ Rentrer dans un bâtiment si demandé
- ✓ Fermer portes et fenêtres
- ✓ Suivre les consignes d'évacuation

À NE PAS FAIRE

- X Pénétrer sur le site accidenté
- X Toucher un produit inconnu
- X S'approcher pour photographier
- X Évacuer sans connaître l'itinéraire sûr

EN CAS DE FUMÉES OU DE REJET DANS L'AIR

- La mise à l'abri peut être préférable à une évacuation immédiate. La consigne dépend du produit, du vent et de l'évolution de l'incident. Suivez strictement les autorités.

NEIGE / VERGLAS

Le principal danger est lié aux déplacements, à l'isolement de certains secteurs et aux perturbations de réseaux.

ORGANISATION COMMUNALE PRÉVUE PAR LE PCS

- Traitement prioritaire des axes communaux et accès aux bâtiments essentiels.
- La RN7 et la RD423 sont traitées par les services routiers compétents.
- Une saleuse communale et une convention de déneigement des voies communales sont prévues.
- La salle des fêtes peut être ouverte pour accueillir des personnes en cas de besoin.

À FAIRE

- ✓ Suivre la vigilance météo
- ✓ Reporter les déplacements non indispensables
- ✓ Prévoir les équipements adaptés
- ✓ Prendre des nouvelles des personnes isolées
- ✓ Protéger les installations du gel

À NE PAS FAIRE

- ✗ S'engager sur une voie fermée
- ✗ Stationner sur un axe prioritaire
- ✗ Sous-estimer le verglas au dégel / regel
- ✗ Utiliser un chauffage d'appoint dangereux

MISE À L'ABRI OU ÉVACUATION ?

La bonne conduite dépend du risque. Ne choisissez pas vous-même entre évacuation et confinement lorsqu'une consigne officielle a été donnée.

SI LA CONSIGNE EST : MISE À L'ABRI

- Entrez dans un bâtiment sûr.
- Fermez portes et fenêtres lorsque le risque le justifie.
- Arrêtez ventilation et climatisation si demandé.
- Écoutez les informations officielles.
- Attendez la levée de l'alerte.

SI LA CONSIGNE EST : ÉVACUATION

- Suivez l'itinéraire indiqué.
- Prenez rapidement votre kit, vos médicaments et vos papiers indispensables.
- Fermez le logement sans perdre de temps.
- Aidez une personne fragile uniquement si vous pouvez le faire sans vous exposer.
- Ne revenez pas chercher un objet oublié.

ACCUEIL D'URGENCE

- Le PCS prévoit que la salle des fêtes puisse être ouverte pour accueillir des sinistrés. L'organisation exacte dépendra de la nature et de l'ampleur de l'événement.

À CONSERVER

LES 6 RÉFLEXES À RETENIR

1

- Je connais les risques autour de mon domicile.

2

- Je prépare un kit d'urgence facilement accessible.

3

- En cas d'alerte, je me mets en sécurité et je respecte les consignes.

4

- Je ne me rends pas sur les lieux du sinistre et je laisse les voies libres.

5

- Je limite mes appels et je m'informe par les canaux officiels.

6

- Je pense aux personnes fragiles autour de moi sans me mettre en danger.

TÉMOIN D'UN RISQUE ? → PRÉVEENEZ LES SECOURS : 18 / 112 →

INFORMEZ LA MAIRIE : 04 94 78 02 05

**URGENCES : 112 | POMPIERS : 18 | GENDARMERIE : 17 | SAMU : 15 |
URGENCES ACCESSIBLES : 114**

Sources : PCS de Pourcieux, Géorisques, Préfecture du Var et informations nationales de sécurité civile.